



# Préparation à l'habilitation Electrique

**Carnet individuel de formation**

Conforme au référentiel de l'Education Nationale 2006

**Etablissement scolaire**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**email :**

**Contacts :**

**Filière / Formation :**

Bienvenue dans le monde de la sécurité électrique

# Préparation à l'habilitation électrique

Photo  
de  
l'étudiant

## CARNET INDIVIDUEL DE FORMATION

NOM : .....

PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

### NIVEAU D'HABILITATION PRÉPARÉE

Niveau	Établissement
<input type="checkbox"/> BOV	
<input type="checkbox"/> B1V	
<input type="checkbox"/> B2V	
<input type="checkbox"/> BR	
<input type="checkbox"/> BC*	

\* Ne donne pas lieu à certification

# UTILISATION DU CARNET INDIVIDUEL DE FORMATION

Les tâches ont été vérifiées et des remarques, signalées par un (\*), ont été émises pour être en accord parfait avec les prescriptions de l'UTE C 18-510.

**L**a formation à la prévention des risques électriques a pour objet de permettre aux élèves leur habilitation par leur futur employeur, en référence au décret n° 88 1056 du 14 novembre 1988 et au recueil de prescriptions UTE C 18-510.

La formation a pour but de donner à l'élève, en plus des compétences professionnelles déjà acquises, la connaissance des risques inhérents à l'exécution des opérations à proximité ou sur les ouvrages électriques et de les prévenir.

Les programmes de formation comprennent deux parties :

- 1 - formation théorique sur les risques électriques et à leur prévention.
- 2 - formation pratique assurant une bonne connaissance des installations et une étude des prescriptions de sécurité relatives aux opérations qui peuvent être confiées à l'élève en fonction du niveau d'habilitation visé.

Le présent livret individuel a pour but de certifier, pour les niveaux d'habilitation mentionnés, que la formation correspondante a été suivie avec succès par l'élève :

- d'une part, par la réussite aux tests validant la formation théorique. Les tests utilisés sont conformes à ceux pratiqués par les organismes de formation agréés.
- d'autre part, par l'exécution correcte sur des équipements adéquats, des tâches définies, pour chacun des niveaux d'habilitation, en concertation avec les représentants de la profession dans le cadre des Commissions Professionnelles Consultatives

La certification de la formation de l'élève à un niveau donné d'habilitation implique à la fois, la réussite aux tests théoriques et la bonne exécution de toutes les tâches correspondantes.

# VALIDATION DES COMPÉTENCES

## *BOV (exécutant non électricien)*

TÂCHES PROFESSIONNELLES		DATE DE VALIDATION	NOM ET SIGNATURE DU PROFESSEUR
TEST À CARACTÈRE THÉORIQUE			
TÂCHE 1	effectuer des opérations d'ordre non électrique au voisinage de pièces nues sous tension.		

## ***B1V (exécutant électricien)***

<b>TÂCHES PROFESSIONNELLES</b>		<b>DATE DE VALIDATION</b>	<b>NOM ET SIGNATURE DU PROFESSEUR</b>
<b>TEST À CARACTÈRE THÉORIQUE</b>			
<b>TÂCHE 1</b>	exécuter des opérations d'ordre électrique au voisinage de pièces nues sous tension.		
<b>TÂCHE 2*</b>	mesurer des grandeurs électriques.		
<b>TÂCHE 3**</b>	veiller à la sécurité électrique des personnes opérant sur un ouvrage électrique avec risque de voisinage de pièces nues sous tension.		

\* À condition de protéger l'opérateur contre le voisinage BT

\*\* Tâche professionnelle B2V (référentiel UTE)

## B2V (chargé de travaux)

TÂCHES PROFESSIONNELLES		DATE DE VALIDATION	NOM ET SIGNATURE DU PROFESSEUR
TEST À CARACTÈRE THÉORIQUE			
TÂCHE 1	exécuter des opérations d'ordre électrique au voisinage de pièces nues sous tension.		
TÂCHE 2	assurer la direction de travaux confiés à des exécutants.		
TÂCHE 3*	assurer la direction de travaux confiés à des exécutants après une 1ère étape de consignation électrique.		

*\* ATTENTION : il n'est pas possible de réaliser des travaux après une simple première étape de consignation. La consignation doit être complète.*

## BR\* (chargé d'interventions)

TÂCHES PROFESSIONNELLES		DATE DE VALIDATION	NOM ET SIGNATURE DU PROFESSEUR
TEST À CARACTÈRE THÉORIQUE			
TÂCHE 1	mettre en service un ouvrage électrique.		
TÂCHE 2	exécuter des tâches de mesurage / réglage.		
TÂCHE 3	intervenir suite à une panne. La recherche de l'élément défaillant s'effectuera au voisinage de pièces nues sous tension.		
TÂCHE 4	effectuer une intervention de connexion ou de déconnexion en présence de tension.		

\*Peut consigner pour son propre compte

## *BC (chargé de consignation)*

TÂCHES PROFESSIONNELLES		DATE DE VALIDATION	NOM ET SIGNATURE DU PROFESSEUR
TEST À CARACTÈRE THÉORIQUE			
TÂCHE 1	consigner pour travaux un ouvrage électrique avec présence d'énergie résiduelle puis déconsigner à la fin des travaux.		
TÂCHE 2	consigner pour travaux un ouvrage électrique avec risque de réalimentation puis déconsigner à la fin des travaux.		

# CERTIFICATION DE LA FORMATION A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

Niveau	
<b>BOV</b>	Date : ..... Cachet de l'établissement Signature du Chef d'établissement
<b>B1V</b>	Date : ..... Cachet de l'établissement Signature du Chef d'établissement
<b>B2V</b>	Date : ..... Cachet de l'établissement Signature du Chef d'établissement
<b>BR</b>	Date : ..... Cachet de l'établissement Signature du Chef d'établissement



**Au préalable s'équiper**



**1** Séparer l'ouvrage des sources de tension



**2** Condamner les organes de séparation en position ouverte.



**3** Identifier l'ouvrage sur le lieu de travail



**4** Vérifier l'absence de tension sur chacun des conducteurs (V.A.T.)



**5** Mettre à la terre et en court-circuit (nécessaire si : risque de remise sous tension des installations, condensateurs, longs câbles.)



Délimiter et signaler la zone de travail et se protéger contre les pièces voisines restées sous tension.

04-2007

Réf.: M-952121

[www.catuelec.com](http://www.catuelec.com)

**Etablissement scolaire**

